

CONTRE LES MESURES D'AUSTÉRITÉ

MANIFESTATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

ATTAQUES SUR NOS SALAIRES

Indexation

Le coût de la vie a augmenté de 0.9% cette année (selon l'indice légal de référence – qui ne prend même pas en compte l'augmentation des primes d'assurance maladie) mais vos salaires stagnent. C'est donc une perte de pouvoir d'achat. →

CPEG

Le Conseil d'Etat veut modifier la répartition de la cotisation aux caisses de pension pour le personnel nouvellement engagé : la déduction sur le salaire augmenterait de 27% ! →

Prime de gériatrie (hôpital)

Le Conseil d'Etat veut supprimer la prime pour inconvénient de service dite « de gériatrie » alors que nous revendiquons des revalorisations salariales dans le secteur de la santé ! →

Pas de budget = pas de postes supplémentaires ! →

Si le budget n'est pas voté, les 314 postes promis seront supprimés ! Donc la dotation promise pour les EPI, les enseignant.es, etc passe à la trappe !

CONDITIONS DE TRAVAIL ET PRESTATIONS EN DANGER

Les prix augmentent mais vos salaires, non. Le plan financier quadriennal (PFQ) prévoit le blocage de l'indexation pour les 4 prochaines années également. **Exigeons le maintien du pouvoir d'achat !**

Ce projet de loi rend caduque l'égalité salariale entre ancien-ne-s et nouveaux-elles employé-e-s. **Pour une solidarité intergénérationnelle !**

Cela fait 15 ans que le personnel des soins attend une revalorisation des salaires. Leurs niveaux de responsabilité, compétences, formation et pénibilités ne sont pas rémunérées adéquatement à ce jour. **Maintien de la prime de gériatrie et revalorisation immédiate des salaires dans le secteur de la santé !**

Les postes prévus au budget 2022 étaient déjà insuffisants par rapport aux besoins. Le sous-effectif des services publics et subventionnés, signifient moins de prestations à la population, et de la surcharge pour les collègues souvent à bout. **Le manque de prestations affecte avant tout les plus précaires, déjà affectés par la crise.**

Sans vote du budget 2022, l'annuité accordée pour 2022 pourrait être supprimée !
Et le Conseil d'Etat veut encore **faciliter le licenciement** en modifiant la LPAC !

DEBRAYAGE ET MANIFESTATION

JEUDI 9 DECEMBRE 2021 À 16H, PLACE NEUVE

Mobilisons-nous, soyons nombreux-euses pour refuser des mesures d'économies sur le dos du personnel et de la population. Non à l'austérité voulue par la majorité de droite ! Ne coupons pas dans les prestations, ni dans les conditions de travail !